

Cuba face à l'Examen Périodique des Droits de l'Homme



Cuba se présentera le 16 mai prochain à l'Examen Périodique Universel, EPU, devant le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU dont le siège est à Genève. Elle y exposera les progrès faits en matière de protection et de promotion des garanties fondamentales de sa population.

Le Conseil des Droits de l'Homme a été créé par l'Assemblée Générale en 2006 pour remplacer la Commission des Droits de l'Homme, une institution qui avait sombré dans le plus profond discrédit à cause de sa politisation excessive qui l'a amené à attaquer des pays qui ne sont pas du bon gré de certaines puissances, notamment des États-Unis.

Précisons que les États-Unis, aux côtés de leur principal allié, Israël, et deux petites États insulaires du Pacifique qui dépendent de l'aide nord-américaine, Palau et les îles Marshall, ont voté contre la formation de ce nouvel organe.

C'est dans le but de donner une plus grande transparence à son travail et d'éviter la manipulation que l'Examen Périodique Universel a été créé. C'est un mécanisme moyennant lequel tous les pays membres de l'ONU doivent présenter un rapport détaillé tous les 5 ans sur la situation des droits de l'Homme, sur les principaux obstacles et progrès.

Le rapport est analysé au cours d'un dialogue interactif avec les membres du Conseil et d'autres participants qui font d'habitude des recommandations au pays faisant l'objet de l'examen et qui a la possibilité de les accepter ou d'en prendre note et qui doit donner des réponses par écrit dans un document appelé « Addendum », c'est-à-dire, addition.

Cuba a déjà présenté son Examen Périodique Universel à deux reprises : en février 2009 et en mai 2013 et elle doit donc le faire cette fois-ci pour la troisième fois.

Cuba fournira des informations sur de nombreuses questions dont le cadre juridique qui permet de garantir des droits fondamentaux comme la santé, l'éducation, la culture, l'alimentation, le sport et l'accès aux technologies modernes de la communication.

Comme cela a été le cas en d'autres occasions, Cuba fournira des informations sur ses apports au respect des droits de l'homme dans d'autres pays du monde et elle dénoncera aussi le blocus économique, commercial et financier que les États-Unis font subir à Cuba depuis plus de 50 ans et qui fait endurer de nombreuses souffrances aux habitants de notre pays.

En 2013, Cuba a reçu 292 recommandations dont elle a accepté 230, pris note d'une quarantaine et rejeté les autres en raison de leur caractère malintentionné.

Sur les 230 recommandations acceptées, l'immense majorité avaient pour objectif de lui demander de continuer à avancer dans la voie qu'elle a choisie. Presque toutes les délégations ont salué le travail de Cuba en matière des droits humains et l'ont exhortée à le poursuivre.

Le prestige gagné par notre pays dans sa présentation à l'Examen Périodique Universel s'est consolidé un an après , lorsque, en 2014, à la demande de l'Organisation Mondiale de la Santé, elle a accédé à envoyer du personnel médical pour soigner directement des victimes de l'épidémie d'ébola dans trois pays de l'Afrique Occidentale même au risque de leurs vies.

Personne ne doute qu'à l'Examen Périodique de cette année, Cuba recevra aussi l'approbation généralisée en raison de son engagement invariable et plus que prouvé envers la vie, la paix et la concorde.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/161535-cuba-face-a-lexamen-periodique-des-droits-de-lhomme>



Radio Habana Cuba